

COMMUNE DE LAUSANNE

Comptes de l'exercice 2005

Préavis N° 2006/12

Lausanne, le 23 mars 2006

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93, lettre c), de la loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 100 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2005.

La matière dudit préavis est répartie dans les chapitres suivants :

- 1. Introduction**
- 2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2005**
 - 2.1 Compte de fonctionnement*
 - 2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif*
 - 2.3 Bilan général*
- 3. Conclusion**

1. Introduction

Le compte de fonctionnement de l'exercice 2005 affiche un résultat satisfaisant dans la mesure où l'excédent des charges de 36.1 millions de francs est de quelque 18 millions de francs inférieur à celui du budget (54.2 millions de francs, crédits supplémentaires compris); il est également légèrement inférieur à celui des comptes 2004 (38.1 millions de francs).

En comparaison du budget, on relèvera principalement les éléments positifs suivants : la bonne performance financière des Services industriels dans leur ensemble (+ 6.6 millions de francs), un rendement global des impôts supérieur aux attentes (+ 12.5 millions de francs), une économie sur les intérêts passifs (- 4.1 millions de francs) et une augmentation des amendes sur domaine privé (+ 1.4 million de francs).

D'autres postes enregistrent des résultats moins favorables que les prévisions, à savoir : le produit de la vente d'eau (- 2.8 millions de francs), les amendes sur le domaine public (- 2.4 millions de francs), les prestations facturées par les SI aux crédits d'investissements (- 3.6 millions de francs) et un surplus dans la participation à des charges cantonales (+ 2.4 millions de francs).

En résumé, les comptes 2005 aboutissent à un résultat globalement satisfaisant. Il est à relever que les moyens supplémentaires consacrés en 2005 à la petite enfance (+ 2.7 millions de francs) et à la sécurité, Corps de police (+ 4.4 millions de francs) ont pu être absorbés par les économies réalisées autre part, de telle manière que le résultat 2005 reste très proche de celui de 2004. S'agissant des investissements du patrimoine administratif, les dépenses nettes sont sensiblement inférieures aux prévisions et atteignent 82.2 millions de francs. Grâce à un autofinancement élevé (74.5 millions de francs), le recours à l'emprunt pour financer lesdits investissements a pu être limité à 7.7 millions de francs. Il s'agit là d'un signe encourageant dans l'optique de l'assainissement progressif des finances communales.

Compte administratif

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes 2005 :

COMPTES 2004		BUDGET 2005 (y c. crédits suppl.)	COMPTES 2005		ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
			CHARGES	REVENUS	
1'386'309'291.96	1'410'269'200	Total des charges	1'403'248'748.47		-7'020'451.53
1'348'250'382.87	1'356'083'500	Total des revenus		1'367'149'603.30	11'066'103.30
38'058'909.09	54'185'700	Excédent de charges		36'099'145.17	-18'086'554.83
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
			DEPENSES	RECETTES	
107'624'305.73	129'987'500	Total des dépenses	91'502'254.13		-38'485'245.87
14'595'206.42	5'530'000	Total des recettes		9'248'872.61	3'718'872.61
93'029'099.31	124'457'500	Investissements nets		82'253'381.52	-42'204'118.48
<u>FINANCEMENT</u>					
-93'029'099.31	-124'457'500	Investissements nets	82'253'381.52		-42'204'118.48
104'360'119.65	107'131'100	* Amortissements		106'091'406.39	-1'039'693.61
-4'515'056.49	3'401'400	* Mouvement sur les provisions et fonds de réserve		4'543'052.02	3'401'400.00
-38'058'909.09	-54'185'700	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	36'099'145.17		-18'086'554.83
-31'242'945.24	-68'110'700	Insuffisance d'autofinancement		7'718'068.28	-60'392'631.72
61'786'154.07	56'346'800	* Autofinancement		74'535'313.24	18'188'513.24

2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2005

2.1 Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus	Excédent des charges
Budget initial	1'397'384'100.00	1'355'023'900.00	42'360'200.00
Crédits supplémentaires	12'885'100.00	1'059'600.00	11'825'500.00
Budget final	1'410'269'200.00	1'356'083'500.00	54'185'700.00
Comptes 2005	1'403'248'748.47	1'367'149'603.30	36'099'145.17
Ecarts	-7'020'451.53	11'066'103.30	-18'086'554.83
	-0.50%	0.82%	-33.38%

Le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2005 s'établit comme il suit :

	Comptes 2005	Budget 2005 + crédits sup- plémentaires	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 CHARGES	1'403'248'748.47	1'410'269'200	-7'020'451.53	-0.50
30 Charges de personnel	442'562'491.96	444'147'200	-1'584'708.04	-0.36
31 Biens, services et marchandises	386'633'259.23	386'643'000	-9'740.77	0.00
32 Intérêts passifs	75'556'605.47	79'646'000	-4'089'394.53	-5.13
33 Amortissements	112'297'274.35	113'857'800	-1'560'525.65	-1.37
35 Dédommagements à des collectivités publiques	91'402'629.15	89'024'500	2'378'129.15	2.67132
36 Subventions accordées	73'319'382.62	75'862'500	-2'543'117.38	-3.35
38 Attributions aux réserves	8'878'407.47	6'079'200	2'799'207.47	46.05
39 Imputations internes	212'598'698.22	215'009'000	-2'410'301.78	-1.12
4 REVENUS	1'367'149'603.30	1'356'083'500	11'066'103.30	0.82
40 Impôts	403'492'757.89	392'250'000	11'242'757.89	2.87
41 Patentes, concessions	1'859'177.60	1'921'000	-61'822.40	-3.22
42 Revenus des biens	61'246'836.47	62'109'800	-862'963.53	-1.39
43 Taxes, ventes et prestations facturées	614'789'656.42	615'641'000	-851'343.58	-0.14
44 Part à des recettes sans affectation	4'334'521.25	3'000'000	1'334'521.25	44.48
45 Dédommagements de collectivités publiques	61'991'758.45	61'871'700	120'058.45	0.19
46 Subventions acquises	2'500'841.55	1'603'200	897'641.55	55.99
48 Prélèvements sur les réserves	4'335'355.45	2'677'800	1'657'555.45	61.90
49 Imputations internes	212'598'698.22	215'009'000	-2'410'301.78	-1.12
RESULTAT				
Excédent de charges	36'099'145.17	54'185'700	-18'086'554.83	-33.38

* * *

Les écarts par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

CHARGES**- 7.0 mios****30 Charges de personnel****- 1.6 mio**

Le détail par direction s'établit comme il suit :

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2005	2005	fr.	%
	fr.	fr.		
	442'562'491.96	444'147'200.00	-1'584'708.04	-0.4
Administration générale et finances	38'404'196.75	39'897'700	-1'493'503.25	-3.7
Sécurité publique	99'296'110.62	102'022'400	-2'726'289.38	-2.7
Culture, sports, patrimoine	30'310'279.66	30'443'900	-133'620.34	-0.4
Travaux	84'852'644.10	88'615'200	-3'762'555.90	-4.2
Enfance, jeunesse et éducation	63'982'687.67	64'990'800	-1'008'112.33	-1.6
Sécurité sociale et environnement	72'636'405.22	74'333'300	-1'696'894.78	-2.3
Services industriels	53'080'167.94	54'093'900	-1'013'732.06	-1.9
Correctifs de la masse salariale :				
- Augmentation de la cotisation à la CP	0.00	2'750'000	-2'750'000.00	-100.0
- Ajustement de la masse salariale	0.00	-13'000'000	13'000'000.00	-100.0

Dans ce secteur de charges, on relèvera que les économies salariales nettes anticipées au niveau du budget, d'un montant de 13 millions, ont été légèrement dépassées. Quant à l'augmentation de la cotisation de 1 % à la Caisse de pensions (2.75 millions de francs), budgétisée initialement de façon globale dans les correctifs de la masse salariale, elle a été répartie au niveau des comptes dans les différents services, donnant lieu parfois à de légers dépassements.

31 Biens, services et marchandises**- 0.0 mio**

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2005	2005	fr.	%
	fr.	fr.		
Fouritures, mobilier, machines et matériel	12'063'692.36	12'493'000	-429'307.64	-3.4
Achat d'eau, d'énergie (sans les SI) et de combustibles	24'900'725.47	25'963'900	-1'063'174.53	-4.1
Marchandises	15'045'880.16	15'972'100	-926'219.84	-5.8
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	26'883'261.88	26'944'200	-60'938.12	-0.2
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	16'198'354.82	16'603'200	-404'845.18	-2.4
Honoraires et prestations de services	62'185'736.97	63'155'200	-969'463.03	-1.5
Autres dépenses en biens, services et marchandises	26'157'712.57	26'796'400	-638'687.43	-2.4
Sous-total	183'435'364.23	187'928'000	-4'492'635.77	-2.4
Achats d'énergie des SI	203'197'895.00	198'715'000	4'482'895.00	2.3
Total	386'633'259.23	386'643'000	-9'740.77	0.0

C'est dans ce chapitre, où les charges sont proportionnellement les moins liées, que se réalisent habituellement les plus importantes économies. En 2005, les économies réalisées dans les divers postes de ce chapitre ont permis de compenser entièrement le dépassement de 4.5 millions de francs provenant des achats d'énergie des SI, lesquels font apparaître les écarts suivants :

(en mio de fr.)

- Achats du Service du gaz et du chauffage à distance (hausse des prix et des quantités) + 6.0
- Achats d'électricité (légère baisse des quantités) - 1.5

Abstraction faite des éléments évoqués ci-dessus, l'on peut constater par ailleurs les principaux écarts suivants :

(en mio de fr.)

- Service immobilier – Chauffage, eau, électricité - 0.4
- STEP – Economies d'énergie et de produits chimiques - 1.3
- Service du multimédia – Raccordements télécom 0.7
- Vignobles – Frais de vignolage pour deux exercices (2004 et 2005) 1.0
- Routes et mobilité – Frais liés à l'affichage culturel (compensé en recettes) 0.7
- Assainissement – Prestations de tiers - 0.7
- Service de la petite enfance – Prestations des institutions subventionnées - 0.6
- SSI – Crédit-retraite en faveur des sapeurs-pompiers 1.5
- SI – Impôts, taxes et frais divers - 1.5
- Service du multimédia – Baisse des redevances Internet - 0.7

32 Intérêts passifs - 4.1 mios

L'emprunt privé effectué en 2005 (150 millions de francs) a bénéficié des conditions toujours favorables du marché des capitaux, meilleures que celles budgétisées. Par ailleurs, la bonne marge d'autofinancement enregistrée dans l'exercice sous revue a permis de renoncer à l'emprunt à long terme supplémentaire prévu, des emprunts à court terme à des taux également modiques ayant permis de faire face à nos besoins.

33 Amortissements - 1.6 mio

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2005	2005	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	
	112'297'274.35	113'857'800	-1'560'525.65	-1.4
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	4'196'678.08	5'000'000	-803'321.92	-16.1
Autres pertes, défalcons et moins-values	2'009'189.88	1'726'700	282'489.88	16.4
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	68'192'096.11	67'975'100	216'996.11	0.3
Amortissements du patrimoine administratif des SI	37'899'310.28	39'156'000	-1'256'689.72	-3.2

Selon une estimation de l'Administration cantonale des impôts, outre les pertes comptabilisées dans les comptes, et qui sont restées quelque peu inférieures aux prévisions, le risque portant sur les créances d'impôts

figurant au Bilan est évalué à quelque 16 millions de francs. Il est couvert par la provision générale pour risques de pertes sur débiteurs, de 36 millions à fin 2005.

S'agissant des "Autres pertes", il convient de relever le dépassement de 0.25 million de francs aux Services industriels dû principalement à des corrections de facturations précédemment enregistrées en diminution de revenus.

Quant à l'écart enregistré dans les amortissements du patrimoine administratif des Services industriels, il est la conséquence de dépenses moins rapides que prévu (télé-réseau de Froideville, développement des infrastructures du multimédia).

35 *Dédommagements à des collectivités publiques*

+ 2.4 mios

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2005	2005	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	
	91'402'629.15	89'024'500	2'378'129.15	2.7
Participation à des entreprises de transports	30'453'275.75	34'300'000	-3'846'724.25	-11.2
Frais de taxation et de perception facturés par l'Etat (impôts)	1'875'007.50	1'700'000	175'007.50	10.3
Participation aux frais de la centrale d'alarme de l'ECA (SSI)	140'000.00	140'000	0.00	0.0
Part aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du canton	468'644.00	465'000	3'644.00	0.8
Participation à l'Organisme médico-social vaudois	5'630'384.50	6'117'000	-486'615.50	-8.0
Facture sociale	51'777'726.00	45'000'000	6'777'726.00	15.1
Participation aux mesures actives du travail	666'241.00	770'000	-103'759.00	-13.5
Autres dédommagements	391'350	532'500	-141'149.60	-26.5

On peut relever que la participation aux entreprises de transports publics urbains a bénéficié d'une ristourne de 3.2 millions en correction de l'exercice 2004.

S'agissant des frais de taxation et de perception des impôts, le tarif de rémunération du travail de l'Etat a été revu à la hausse.

Quant à la facture sociale, elle dépasse de quelque 6.8 millions de francs le montant budgétisé, en raison, d'une part, du paiement d'un supplément de quelque 1.8 million de francs concernant l'exercice 2004 et, d'autre part, d'une sous-estimation des chiffres 2005, les dernières prévisions de l'Etat nous étant parvenues tardivement. Par ailleurs, au moment du bouclage des comptes sous revue, le décompte final 2005 n'a pas encore été communiqué par l'Etat.

36 Subventions accordées**- 2.5 mios**

	Comptes 2005	Budget 2005	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	73'319'382.62	75'862'500	-2'543'117.38	-3.4
Administration générale et finances	3'458'617.90	3'549'000	-90'382.10	-2.5
Sécurité publique	61'310.00	64'800	-3'490.00	-5.4
Culture, sports, patrimoine	32'176'408.50	32'200'400	-23'991.50	-0.1
Enfance, jeunesse et éducation	19'194'722.86	19'362'400	-167'677.14	-0.9
Sécurité sociale et environnement	18'210'067.05	20'408'900	-2'198'832.95	-10.8
Services industriels	218'256.31	277'000	-58'743.69	-21.2

L'économie constatée dans ce chapitre provient principalement de l'Office du logement (participation aux charges d'intérêts des sociétés immobilières et aides individuelles), les subventions étant restées à 1.5 million de francs des prévisions. Cette situation s'explique notamment par le fait que certaines opérations (constructions nouvelles, rénovations) se sont déroulées moins rapidement que prévu, ou se sont révélées moins coûteuses, que des aides sont diminuées, voire supprimées, lorsque certains locataires ne remplissent plus les conditions d'occupation et que l'Allocation individuelle communale n'est entrée que très progressivement en fonction. Quant à l'Aide sociale lausannoise complémentaire, en régression, elle est restée en-deçà du budget pour environ 0.4 million de francs.

38 Attributions aux réserves**+ 8.9 mios**

	Comptes 2005	Budget 2005	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	8'878'407.47	6'079'200	2'799'207.47	46.0
Fonds de péréquation des PFO	0.00	12'400	-12'400.00	-100.0
Fonds de régularisation des loyers	0.00	1'000	-1'000.00	-100.0
Fonds de péréquation de la STEP	2'819'407.47	0	2'819'407.47	
Fonds du Service des eaux	1'548'800.00	1'548'800	0.00	0.0
Fonds des SI	4'510'200.00	4'517'000	-6'800.00	-0.2

Aux PFO, la nouvelle perte d'exploitation enregistrée en 2005 a entraîné un prélèvement sur le fonds de péréquation et non une attribution comme prévu.

Au Service d'assainissement, les économies réalisées dans les charges (eau, énergie, électricité, marchandises), de même que le bon résultat de la taxe d'épuration, ont permis de dégager un excédent de revenus dans les centres budgétaires 4602 (unité de gestion du réseau) et 4603 (traitement des eaux usées), d'où une attribution au Fonds de péréquation de la STEP.

39 Imputations internes**- 2.4 mios**

C'est le niveau moyen du patrimoine administratif à amortir moins important que prévu qui a provoqué cet écart sur la facturation interne des intérêts.

REVENUS

+ 11.1 mios

40 Impôts

+ 11.2 mios

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	<u>Comptes 2005</u>	<u>Budget 2005</u>	<u>Comptes 2004</u>
	fr.	fr.	fr.
Total	403'492'757.89	392'250'000.00	394'905'034.00
Produit de l'impôt sur les personnes physiques :	<u>281'558'717.20</u>	<u>267'000'000.00</u>	<u>261'884'426.30</u>
– sur le revenu	252'522'417.45	229'600'000	230'165'317.70
– sur la fortune	23'595'106.05	31'600'000	27'936'986.15
– perçu des étrangers	4'454'581.25	5'000'000	3'361'817.70
– à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	986'612.45	800'000	420'304.75
Produit de l'impôt sur les personnes morales :	<u>62'780'080.90</u>	<u>65'000'000.00</u>	<u>70'286'890.05</u>
– sur le bénéfice	49'541'635.95	50'000'000	60'214'914.85
– sur le capital	13'238'444.95	15'000'000	10'071'975.20
Produit des autres impôts :	<u>59'153'959.79</u>	<u>60'250'000.00</u>	<u>62'733'717.65</u>
– foncier	26'228'442.30	26'000'000	25'472'809.10
– complémentaire sur les immeubles	3'761'001.55	3'000'000	3'151'829.40
Droits de mutation sur les transf. imm.	7'320'932.75	7'000'000	7'794'991.85
– sur les successions et les donations	15'946'672.84	19'000'000	20'425'592.65
– sur les divertissements	5'624'745.35	5'000'000	5'688'644.65
– sur les chiens	272'165.00	250'000	199'850.00

Rappelons tout d'abord que le coefficient communal d'impôts a passé de 105 % à 83 % dès le 1^{er} janvier 2004 au terme de l'opération EtaCom. Les chiffres des exercices 2004 et 2005 sont donc favorablement influencés par la facturation de soldes d'impôts pour l'année 2003.

S'agissant des **personnes physiques**, l'amélioration constatée aux comptes 2005 en comparaison du budget repose en bonne partie sur le "rattrapage" intervenu dans les travaux de taxation.

A titre indicatif, voici la répartition, selon les années fiscales concernées, des recettes comptabilisées sur 2005 pour les personnes physiques (revenus et fortune), soit 281.6 millions de francs au total :

	<i>(en mio de fr.)</i>
• 2005	245.1
• 2004	20.6
• 2003	16.1
• 2002 et antérieures	- 0.2

Il est intéressant de relever qu'à la date du 31 décembre 2005, l'Administration cantonale des impôts avait traité 96.5 % des taxations 2003 et 75.8 % de celles de 2004.

Pour les **personnes morales**, le retard constaté dans les travaux de taxation entraîne un manque à gagner pour 2005. Toutefois, le déficit d'information en provenance de l'Administration cantonale des impôts ne

permet malheureusement pas d'évaluer avec une certaine précision le volume des impôts des personnes morales qui se reporteront sur les exercices futurs.

A titre indicatif, voici la répartition, selon les années fiscales concernées, des recettes comptabilisées sur 2005 pour les personnes morales (bénéfice et capital), soit 62.8 millions de francs au total :

(en mio de fr.)

• 2006 (acomptes de sociétés ne bouclant pas au 31 décembre)	0.5
• 2005	54.5
• 2004	5.8
• 2003	- 0.5
• 2002 et antérieures	2.5

S'agissant de **l'impôt sur les successions et donations**, il n'a pas atteint la moyenne des cinq exercices précédents, donnée servant de base à la prévision. Il en résulte un manco de 3.1 millions de francs. Pour 2005, 367 successions ont été taxées dont 6 ont généré un produit compris entre fr. 580'000.- et fr. 1'330'000.- chacune.

42 Revenus des biens

+ 2.5 mios

	Comptes 2005	Budget 2005	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	61'246'836.47	62'109'800	-862'963.53	-1.4
Intérêts	2'073'928.76	3'662'600.00	-1'588'671.24	-43.4
Revenu des immeubles du patrimoine financier	29'638'822.57	29'240'000.00	398'822.57	1.4
Revenu des biens du patrimoine administratif	28'274'771.34	28'634'200.00	-359'428.66	-1.3
Autres revenus	1'259'313.80	573'000.00	686'313.80	119.8

Les intérêts moratoires relatifs aux impôts sont restés près de 1.6 million de francs au-dessous des prévisions en raison, notamment de la suppression des majorations de retard sur le paiement des acomptes.

Au niveau des revenus des biens du patrimoine administratif, on peut signaler que les encaissements liés au parcage, bien qu'en progression par rapport à l'exercice précédent, sont restés nettement en dessous des prévisions, d'où un manco de 1.8 million de francs. En revanche, les recettes relatives à l'affichage public ont dépassé les attentes de quelque 1.1 million de francs.

43 *Taxes, ventes et prestations facturée*

- 0.9 mio

	Comptes 2005	Budget 2005	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services	99'159'038.90	97'988'200	1'170'838.90	1.2
Ventes diverses (sans les ventes d'énergie des SI)	60'809'573.50	63'738'400	-2'928'826.50	-4.6
Frais facturés à des tiers, remboursements	14'410'400.86	12'745'200	1'665'200.86	13.1
Amendes	17'470'450.46	18'500'000	-1'029'549.54	-5.6
Autres contributions	15'430'656.01	24'539'200	-9'108'543.99	-37.1
Sous-total	207'280'119.73	217'511'000	-10'230'880.27	-4.7
Ventes d'énergie des SI	407'509'536.69	398'130'000	9'379'536.69	2.4
	614'789'656.42	615'641'000	-851'343.58	-0.1

Aux Services industriels, les ventes ont enregistré les écarts suivants :

(en mios de fr.)

- Ventes de gaz (adaptation des prix et hausse de la quantité) 3.7
- Ventes d'énergie-chaleur (en raison des conditions climatiques) - 0.8
- Ventes d'électricité 8.6
- Vente de la production d'électricité de l'usine de Lavey (faible hydraulité) - 2.1

Voici les principaux autres écarts qui peuvent être mis en exergue dans ce chapitre :

(en mio de fr.)

- Prestations du Groupe sanitaire (hausse des tarifs et du nombre des interventions) 0.5
- Prestations et ventes des PFO - 0.6
- Taxe d'épuration des eaux 1.2
- Taxe de raccordement des eaux 1.4
- Prestations du Service dentaire - 0.5
- Ventes d'eau - 2.9
- Service des eaux – Indemnités d'assurances 0.4
- Petite enfance – Remboursements des institutions subventionnées 0.5
- Amendes - 1.0
- Facturation des SI aux crédits d'investissements (intérêts et prestations) - 3.3
- Service du multimédia – Recettes Internet (baisse des tarifs) - 0.9

Relevons enfin que le manco apparaissant sous le poste "Autres contributions" s'explique notamment par la disparition, au Secrétariat municipal, de la recette fictive de 5.5 millions de francs prévue au budget en anticipation de réductions de dépenses et de recettes nouvelles à réaliser dans l'ensemble de l'administration dans le cadre de l'opération d'assainissement des finances communales.

44 Part à des recettes sans affectation**+ 1.3 mio**

Notre part à l'impôt sur les gains immobiliers, en progression, a dépassé nos prévisions. Cette évolution est à mettre en relation avec la bonne santé du marché immobilier.

45 Dédommagements de collectivités publiques**+ 0.1 mio**

	Comptes	Budget	Ecarts (+/-)	
	2005	2005	fr.	%
	fr.	fr.		
	61'991'758.45	61'871'700	120'058.45	0.2
Fonds de péréquation intercommunal	9'113'868.00	9'588'000	-474'132.00	-4.9
Participation des collectivités publiques aux charges du Service de secours et d'incendie (SSI)	7'453'855.90	7'244'200	209'655.90	2.9
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	1'943'374.85	1'968'200	-24'825.15	-1.3
Participation des collectivités publiques aux charges de la DEJE	20'140'896.91	19'856'100	284'796.91	1.4
Participation des communes aux charges de la station d'épuration (STEP)	3'754'949.55	4'360'500	-605'550.45	-13.9
Participation cantonale dans le cadre du CSR	7'623'144.60	6'461'300	1'161'844.60	18.0
Participation des collectivités publiques aux charges de l'Office régional de placement (ORP)	10'132'042.07	10'249'600	-117'557.93	-1.1
Autres dédommagements	1'829'626.57	2'143'800	-314'173.43	-14.7

Les versements du Fonds de péréquation intercommunal sont restés quelque peu inférieurs au montant prévu par l'Etat, alors que la participation cantonale relative au CSR a dépassé les prévisions de près de 1.2 million de francs en raison de l'augmentation du volume des dossiers d'aide sociale et de l'effectif du personnel consacré au traitement desdits dossiers.

En outre, les charges nettes d'exploitation de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des autres collectivités publiques de 0.6 million de francs.

Quant au manco enregistré sous la rubrique "Autres dédommagements", il s'explique par la reprise, par la FAREAS, de la structure d'hébergement des NEM, laquelle donnait lieu à une participation de l'Etat de Vaud aux frais.

46 Subventions acquises**+ 0.9 mio**

Le détail de ce chapitre se présente comme il suit :

	Comptes 2005	Budget 2005	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	2'500'841.55	1'603'200	897'641.55	56.0
Subvention de la Confédération et du Canton pour les forêts	1'397'224.55	700'000	697'224.55	99.6
Subventions de l'ECA au Service de secours et incendie	167'474.55	70'000	97'474.55	139.2
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	579'834.15	662'700	-82'865.85	-12.5
Autres subventions	356'308	170'500	185'808.30	109.0

Dans le secteur des forêts, l'exercice 2005 enregistre le solde des subventions du programme EFFOR 2, d'où un supplément de 0.64 million de francs.

48 Prélèvements sur les réserves**+ 1.7 mio**

	Comptes 2005	Budget 2005	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	4'335'355.45	2'677'800	1'657'555.45	61.9
Fonds de péréquation des PFO	271'837.40	0	271'837.40	
Fonds de régularisation des loyers	4'891.00	1'000	3'891.00	389.1
Fonds de péréquation de la STEP	0.00	376'800	-376'800.00	-100.0
Fonds des SI	4'058'627.05	2'300'000	1'758'627.05	76.5

Les Pompes funèbres officielles ont enregistré une nouvelle fois un déficit, lequel a dès lors entraîné un recours très important au Fonds de péréquation.

Par ailleurs, compte tenu de l'amélioration du résultat d'exploitation des sous-centres 4602 et 4603 liés à l'épuration des eaux, il n'a pas été nécessaire de faire appel au Fonds de péréquation de la STEP.

Enfin, aux Services industriels, divers prélèvements ont été effectués, dont principalement fr. 2'136'000.- au Service de l'électricité pour compenser la faible production de Lavey.

2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif

Ce compte se présente comme suit :

INVESTISSEMENTS NETS	DEPENSES	RECETTES
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	83'051'119.62	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	6'239'229.96	
Marchandises et approvisionnements (augmentation du stock)	303'638.11	
Prêts et participations permanentes	1'110'942.45	
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente)	797'323.99	
Subventions et recettes pour investissements		9'094'568.61
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		154'304.00
Investissements nets		82'253'381.52
	91'502'254.13	91'502'254.13
FINANCEMENT		
Investissements nets	82'253'381.52	
Amortissement du patrimoine administratif		106'091'406.39
Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	36'099'145.17	
Augmentation des provisions, fonds de réserve et d'égalisation des résultats		4'543'052.02
Insuffisance d'autofinancement		7'718'068.28
	118'352'526.69	118'352'526.69

Les dépenses nettes d'investissements 2005 se sont établies à 82.3 millions de francs, soit très nettement en dessous du chiffre prévu au budget (124.5 millions). Cet écart provient principalement du décalage intervenu dans la réalisation de certains objets prévus dans le plan des investissements.

S'agissant de l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement, il s'élève à 74.5 millions de francs, montant définissant un taux de couverture des dépenses nettes d'investissements fort satisfaisant de 90.6 %.

Voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2005 :

	Dépenses 2005	Tranche annuelle budgétisée
	<i>(en mios de francs)</i>	
<u>Sécurité publique</u>		
Nouvelle centrale d'alarme et d'engagement du Corps de police	1.3	0.1
Remplacement des installations de radiocommunication	1.7	3.0
<u>Culture, sports, patrimoine</u>		
Réhabilitation du Théâtre des Roseaux (Les Docks)	1.9	2.0
Immeuble administratif Flon-Ville	5.2	11.5
<u>Travaux</u>		
Réaménagement au Pont-de-Chailly	1.8	0.7
Entretien et amélioration des collecteurs d'eaux usées	2.8	2.3
Remplacement et extension du réseau de distribution d'eau	6.0	4.3

Enfance, jeunesse et éducation

Extension et transformation du collège d'Entre-Bois	2.5	0.5
Assainissement et rénovation des bâtiments scolaires	1.3	1.0
Construction d'une salle omnisports (C.-F. Ramuz / Vieux-Moulin)	7.4	6.0

Services industriels

Stratégie des Services industriels (PGI)	1.6	1.6
Remplacements et extensions ordinaires	17.6	17.9

2.3 Bilan général

Le bilan ainsi que le détail de certaines rubriques figurent en annexe au présent préavis.

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

ACTIF

112 Impôts à encaisser *fr. 149'137'317.33*

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'Administration cantonale des impôts, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2005 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2005 mais non encore encaissés au 31 décembre 2005.

115 Débiteurs *fr. 123'587'381.21*

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2005.

123 Immeubles *fr. 322'977'886.88*

L'augmentation de ce poste par rapport à 2005 (de 2.1 millions environ) résulte des travaux à plus-values (5.7 millions) ainsi que des acquisitions pour 1.2 million de francs. Ce poste a par ailleurs enregistré des diminutions pour 4.8 millions de francs environ, suite essentiellement à des transferts au patrimoine administratif (3.7 millions) et à diverses ventes (1.1 million).

13 Actifs transitoires *fr. 42'882'894.31*

Sont compris dans cette position les abonnements de journaux, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, de même que certaines prestations à facturer.

Patrimoine administratif	fr. 926'061'321.76
L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de francs) :	
Solde au 1 ^{er} janvier 2005	949'899
Investissements bruts	91'502
	<u>1'041'401</u>
dont à déduire :	
– Recettes d'investissements	9'249
– Amortissements	106'091
	<u>115'340</u>
Solde au 31 décembre 2005	<u><u>926'061</u></u>

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

• **14 Investissements du patrimoine administratif** **fr. 848'517'599.40**

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels. En application du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis.

Voici, à titre indicatif les éléments constitutifs des investissements des SI, qui représentent la partie prépondérante de ce chapitre (en millions de francs) :

Installations des Services généraux (immeubles administratifs, MAGESI)	41.2
Installations du Service du gaz et du chauffage à distance	113.4
Installations du Service de l'électricité	393.7
Télé-réseau, télécom, Internet	p.m.

• **15 Prêts et participations permanentes** **fr. 69'535'626.61**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment des participations dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, de l'environnement, des activités sociales et de l'économie, ainsi que celles, importantes, des Services industriels (voir détail dans l'annexe au bilan).

• **16 Subventions d'investissements** **fr. 699'939.01**

Ces subventions ont été allouées principalement pour les constructions ou les rénovations des églises, des abris de protection civile et des équipements gériatriques.

• **17 Autres dépenses à amortir** **fr. 7'308'156.74**

Jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 "Investissements" ou de leur amortissement, les comptes d'attente et crédits d'étude sont rangés sous ce titre.

• **18 Avance à financement de la gestion du stationnement** **fr. 0.00**

Cette rubrique mémorisait les résultats d'exploitation du centre de charges 2601 "Gestion du stationnement", avec contrepartie au passif sous chiffre 283. Ces deux postes ont été annulés depuis lors, suite à la décision du Conseil communal du 8 février 2005 (Préavis N° 2004/32).

19 Découvert *fr.* 978'526'190.94

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de francs) :

Etat au 1 ^{er} janvier 2005	942'427
Excédent de charges du compte de fonctionnement de 2005	36'099
Etat au 31 décembre 2005	<u>978'526</u>

PASSIF

21 Dettes à court terme *fr.* 104'000'000.00

La renonciation à l'émission prévue d'un second emprunt à long terme à fin 2005, compte tenu d'une situation de la trésorerie plus favorable qu'attendue, a eu pour corollaire un certain accroissement de la dette flottante.

22 Dettes à moyen et à long termes *fr.* 2'135'000'000.00

Le détail de ces dettes figure dans l'annexe au bilan. Au cours de l'exercice 2005, les opérations suivantes ont été réalisées :

	Montant	Intérêt nominal %	Durée
Emprunts effectués			
Emprunt privé	150'000'000	3.050	2005 - 2015
Total	<u>150'000'000</u>		
Remboursements			
Assurance	10'000'000	3.000	1998 - 2005
Public	125'000'000	5.625	1995 - 2005
Assurance	10'000'000	5.000	1995 - 2005
Assurance	10'000'000	4.625	1996 - 2005
Total	<u>155'000'000</u>		
Diminution des emprunts consolidés	-5'000'000		

232 Fondations *fr.* 2'756'597.71

233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique *fr.* 20'598'341.29

Les disponibilités de cinq fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville, laquelle leur sert un intérêt.

24 Provisions *fr.* 77'759'880.16

Ce poste augmente essentiellement en raison de l'alimentation de la provision prévue pour couvrir le crédit-retraite en faveur des sapeurs-pompiers professionnel, d'un montant de 1.5 million.

25 Passifs transitoires *fr.* 55'318'388.39

Pour l'essentiel, cette rubrique est constituée des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 2004.

28 Fonds de renouvellement et réserves *fr.* 61'710'473.83

Le détail de ce poste figure dans l'annexe au bilan ci-après.

3. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2006/12 de la Municipalité, du 23 mars 2006;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver les comptes de 2005 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2006/12, du 23 mars 2006.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :

Daniel Brélaz

Le secrétaire :

François Pasche